



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 22 juin 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Christine MARTIN
Monsieur François DESEILLE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI
Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Mélanie BALSON
Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Marien LOVICH
Madame Céline MAGLICA
Monsieur Billy CHRETIEN

Madame Delphine BLAYA
Monsieur Jordane GALLOIS
Monsieur Christian DUCHANGE
Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Denis GUVENATAM
Madame Vanessa VAIZANT
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Isabelle PIERREY-ROUGET
Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL
Monsieur Florent COLOMBO
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Maël SZABELSKI
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Catherine PETITJEAN

Madame Marie-Thérèse PUGLIESE
Madame Sabine SICUREZZA
Monsieur Laurent MONNOT
Monsieur Benoît BORDAT
Madame Emilie SIMONE
Madame Nina MARTINS
Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Laurence GERBET
Madame Sabine BAILLOT
Monsieur Franck AYACHE
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Sandra GAUDILLIERE
Monsieur Bruno DAVID
Madame Clémence HOUARD
Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Thierry COUDERT
Monsieur Antoine CAMUS
Madame Mélanie FORTIER

Membres absents :

Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Michel FELKAY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : CULTURE

Direction des Musées – Conventions de mécénat avec AXO agencement, AVS communication et J'Aime Dijon

Dans le cadre du développement de partenariats visant à renforcer l'accès à la culture pour tous les publics, un travail est engagé depuis 2025 avec la direction du centre commercial de la Toison d'Or afin d'imaginer des actions de médiation culturelle hors les murs des musées.

Il est ainsi proposé d'organiser durant l'été une opération de médiation culturelle présentée sous la forme d'une exposition qui valorisera les cinq musées municipaux du 6 au 31 juillet 2026.

Des ateliers d'arts plastiques destinés aux familles seraient organisés en semaine durant les après-midis par les médiateurs et plasticiens des musées. Au-delà de la découverte des collections, cette présence au sein du centre commercial La Toison d'Or viserait également à encourager la fréquentation des musées, notamment grâce à des dispositifs ludiques. Ce projet s'inscrirait dans la volonté municipale de favoriser l'accès à la culture pour tous les publics, en allant à la rencontre des habitants dans des lieux de vie et de fréquentation quotidienne.

Aussi, cette exposition prendrait place sur un espace d'environ 75 m² situé dans l'une des allées principales du centre commercial. La structure du stand serait conçue et installée grâce au mécénat des entreprises AVS et Axo Agencement, qui assureraient également l'habillage graphique de l'espace.

J'Aime Dijon est le principal site d'information et de partage sur Dijon. Le partenariat avec J'Aime Dijon a pour objet la mise en avant des musées municipaux, de leurs collections permanentes et de leur programmation événementielle, grâce à une stratégie de contenus vidéo nativement conçus pour les réseaux sociaux.

La Ville de Dijon et les parties citées ci-dessus ont décidé de s'associer afin de promouvoir l'offre culturelle de la ville et des musées de Dijon. Ce partenariat prendra la forme d'un mécénat en nature, dans le cadre de trois conventions-cadres entre la Ville de Dijon et respectivement AXO.

Agencement, AVS communication et J'Aime Dijon, il permettra de définir :

- Les conditions dans lesquelles le mécène apporte, sous forme de mécénat en nature, son soutien à la réalisation du projet décrit dans chaque convention
- Les modalités de valorisation des contreparties octroyées au mécène par la Ville de Dijon.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** les projets de conventions de mécénat en nature avec AXO Agencement, AVS communication et J'Aime Dijon annexés au rapport, et autoriser Madame la Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause leur économie générale ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 3 PROCURATION(S)	